



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'ISERE  
COMMUNE DE MONTBONNOT-SAINT-MARTIN  
Séance du Conseil d'administration du CCAS

du 13 septembre 2022

Liste des délibérations adoptées

L'an deux mille vingt-deux, le 13 septembre, le Conseil d'administration du CCAS de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Président.

Date de convocation du conseil d'administration du CCAS : 09 septembre 2022

Présents : M. BONNET, Président – Mme MATHIEU vice-présidente, Mmes CARBONE, HALLÉ, HEILLIETTE, LE BARRILLEC, SPALANZANI, BOURGEOIS, HERA, THENOZ, Mrs BOIS, PISON.

Pouvoirs : Mmes ANGLEYS (donne pouvoir à Mme HALLÉ), DESCHARRIERES (donne pouvoir à Mme CARBONE).

Absent(e)s : M. Jean-Claude MICHALINA.

Ouverture de la séance à 18h, le Président du CCAS ayant constaté que le quorum est atteint.

Madame Anna GUGLIELMI DUMEE est désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du conseil d'administration du CCAS du 05 juillet est approuvé à l'unanimité.

**Délibération n°1 : Décision Modificative N°3.**

**Rapporteur : Dominique BONNET**

Monsieur Dominique BONNET, Président du C.C.A.S propose aux membres du Centre Communal d'Action Sociale la *Décision Modificative n°3* apportée au Budget 2022.

La section de **Fonctionnement** s'équilibre en Dépenses et Recettes pour un montant de 4 500 €.

Délibération adoptée à l'unanimité par 14 voix pour - 0 contre - 1 absent(e)s.

Ont voté pour : M. BONNET, Président – Mme MATHIEU vice-présidente, Mmes CARBONE, HALLÉ, HEILLIETTE, LE BARRILLEC, SPALANZANI, BOURGEOIS, HERA, THENOZ, Mrs BOIS, PISON.

Pouvoirs : Mmes ANGLEYS (donne pouvoir à Mme HALLÉ), DESCHARRIERES (donne pouvoir à Mme CARBONE).

Ont voté contre : 0

Absent(e)s : M. Jean-Claude MICHALINA

**Délibération n°2 : Participation financière au cours d'anglais et signature d'une convention de mise à disposition avec Profession Sport 38.**

**Rapporteur : Marie-Béatrice MATHIEU**

Marie-Béatrice MATHIEU, vice-présidente du CCAS, informe le conseil d'administration, de la reprise des cours d'anglais destinés aux séniors à partir du 07 octobre 2022. Il est proposé deux niveaux.

Les participants à ces cours régleront la somme de 105 € pour la saison 2022/2023.

Délibération adoptée à l'unanimité par 14 voix pour - 0 contre - 1 absent(e)s.

**Ont voté pour** : M. BONNET, Président – Mme MATHIEU vice-présidente, Mmes CARBONE, HALLÉ, HEILLIETTE, LE BARRILLEC, SPALANZANI, BOURGEOIS, HERA, THENOZ, Mrs BOIS, PISON.

**Pouvoirs** : Mmes ANGLEYS (donne pouvoir à Mme HALLÉ), DESCHARRIERES (donne pouvoir à Mme CARBONE).

**Ont voté contre** : 0

**Absent(e)s** : M. Jean-Claude MICHALINA

**Délibération n°3 : Participation financière au cours de couture et signature d'une convention de mise à disposition avec Profession Sport 38.**

**Rapporteur : Marie-Béatrice MATHIEU**

Marie-Béatrice MATHIEU, vice-présidente du CCAS, informe le conseil d'administration, de la mise en place de deux cours de couture par semaine à partir du mardi 04 octobre 2022.

Deux créneaux sont proposés.

Les participants régleront la somme de 199,50 € pour la saison 2022/2023. Le paiement pourra se faire en deux chèques à encaissement différé.

Il sera possible de suivre un cours sur deux. La participation sera alors de 100 €.

Délibération adoptée à l'unanimité par 14 voix pour - 0 contre - 1 absent(e)s.

**Ont voté pour** : M. BONNET, Président – Mme MATHIEU vice-présidente, Mmes CARBONE, HALLÉ, HEILLIETTE, LE BARRILLEC, SPALANZANI, BOURGEOIS, HERA, THENOZ, Mrs BOIS, PISON.

**Pouvoirs** : Mmes ANGLEYS (donne pouvoir à Mme HALLÉ), DESCHARRIERES (donne pouvoir à Mme CARBONE).

**Ont voté contre** : 0

**Absent(e)s** : M. Jean-Claude MICHALINA

La secrétaire de séance,  
Anna GUGLIELMI DUMEE



Fait à Montbonnot Saint-Martin,  
Le 16 septembre 2022  
les jour, mois et an susdits  
Le Président du CCAS,  
Dominique BONNET